

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

....., éleveur à

atteste que les céréales cultivées sur mon exploitation n° Pacage :

sont autoconsommées par mon troupeau.

Je ne vends pas de céréales.

En l'absence de données chiffrées spécifiques à mon exploitation, je demande l'application par la DDTM du barème départemental pour le calcul des pertes.

Date et signature :